



COMMUNIQUE CONJOINT N° 24-00510 /MNESUP/MPT/SUP'PTIC DU 25 SEPT 2024

Portant publication de la liste des candidats admis sur titre, pour l'entrée en deuxième année au cycle des Inspecteurs des Postes et Télécommunications/Bachelor's in Administration, de la formation classique, à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé.

Publishing results for direct admission into the second year of the cycle of Inspectors of Posts and Telecommunications/Bachelor's in Administration at SUP'PTIC Yaounde.

LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET
LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS,
COMMUNIQUENT :

Sont déclarés admis sur titre, sous réserve de présentation des originaux des diplômes ou des équivalences, en deuxième année du cycle des Inspecteurs des Postes et Télécommunications de la formation classique, au titre de l'année académique 2024-2025, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique :

Are declared successful for direct admission into the second year of the cycle of Inspectors of Posts and Telecommunications/Bachelor's in Administration at SUP'PTIC, for the 2024-2025 academic year, the candidates whose names are listed below in alphabetical order:

BOUM KWO UM
CHAM SYLVIA ZAH
DJIDE MGBATOU ROSELINE
EKOLLE PENDY JEAN-JULES
FORNTOH NDAHWOH SANDRA

MAKUISSU JULIENNE
NGATSEBAI REVED
PATOUA MARIAM HABOU
SOBBIBE DAVID
TCHOUYA DJOUMESSE ARSENE

L'admission définitive est subordonnée au paiement, auprès de l'Agent Comptable de SUP'PTIC, des frais d'inscription et de scolarité au plus tard le 16 octobre 2024, date de la rentrée.

Final admission is subject to the payment of registration and tuition fees to the accounting officer of SUP'PTIC Yaoundé no later than the 16th of October, 2024, reopening date.



Le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Enseignement Supérieur

Jacques Fame Ndonga

Le Ministre des Postes et Télécommunications

